

WantZ'OOM

Bulletin communal de La Wantzenau



TRAVAUX

PÔLE MÉDICAL
RÉPONDRE AUX BESOINS
DE SANTÉ

p. 9

ENVIRONNEMENT

**DÉCHETS
ALIMENTAIRES**
LES POINTS DE COLLECTE

p. 10

VOEUX

**CÉRÉMONIE DES
VOEUX 2023**
VERS DE NOUVEAUX CHOIX

p. 26

SOMMAIRE

CONSEILS EMS

P.3

BILAN TRAVAUX

P.6

TRAVAUX

P.8

ENVIRONNEMENT

P.10

ACTUALITÉS

P.12

SÉNIORS

P.16

PORTRAIT

P.18

ARCHIVES

P.20

CULTURE & ÉVÉNEMENTS

P.22

VOEUX 2023

P.26

ÉCOLE

P.28

VIE ASSOCIATIVE

P.30

RETOUR AUX SOURCES

P.31

INFOS MINUTE

P.32

INFOS PRATIQUES

P.33

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en lignes sur www.la-wantzenau.fr

la page Facebook de la commune :

[facebook.com/wantzenau](https://www.facebook.com/wantzenau)

la page Facebook de la Bibliothèque : [facebook.com/bibliothequedelawantzenau/](https://www.facebook.com/bibliothequedelawantzenau/)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://www.facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marianne Boudaud

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Célia Philibert Dit Jaime, Aurélien EBEL et

associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : février 2023

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : info@la-wantzenau.fr

SITE INTERNET : www.la-wantzenau.fr

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : www.wantztv.fr

Édito du Maire



Chères Wantzenauviennes, chers Wantzenauviens,

Dans les moments d'incertitude, de doute, il est utile de disposer de repères, de références, qui peuvent aider à fixer un cap permettant de viser au-delà des difficultés du moment.

La France, l'Europe traversent actuellement un de ces moments de doute et d'incertitude. La guerre à l'Est, les conséquences économiques, sociales, morales, d'une idéologie européiste trop exclusivement centrée sur l'exaltation du marché et trop peu attentive à la personnalité des peuples, ont révélé aux Français des pertes de souveraineté dans des domaines cruciaux.

Or, en ces moments difficiles, nous devons nous garder de négliger la vertu de l'espérance, « cette petite fille espérance », qui, écrivait Charles PÉGUY au début du siècle dernier, « n'a l'air de rien du tout mais qui, pourtant, traversera les mondes ». Car, ajoutait-il, « c'est elle, cette petite fille, qui entraîne tout ».

Notre pays a, au fil des siècles, traversé, puis surmonté, tellement d'épreuves, s'est trouvé tellement de fois près de disparaître, pour, sans cesse, renaître et rayonner, qu'à notre tour nous devons nous persuader à la suite de PÉGUY qu'« il y a dû y avoir quelque chose entre ces Français et cette petite Espérance. Ils y réussissent si merveilleusement ». À notre tour de montrer que les Français sont toujours dignes d'une telle réussite.

L'espérance n'empêche certes pas la lucidité. Mais la lucidité n'interdit pas l'espérance.

L'espérance oblige à se hausser au-dessus des incertitudes du moment pour voir plus loin, pour savoir discerner les voies d'un avenir meilleur.

Ces voies existent. Elles résident, pour la France, dans les ressources d'une civilisation, d'une histoire, d'une culture d'une exceptionnelle richesse. Ces ressources sont aujourd'hui loin d'être épuisées.

Certes, nous ne pouvons pas nous dissimuler l'hostilité que certains nourrissent aujourd'hui contre notre civilisation, décriée, notre langue, abêtie, nos paysages, enlaidis, nos grands hommes, caricaturés, nos anciennes réussites industrielles, jetées à l'encan.

Et alors ! Sera-t-il dit que nous nous courberons servilement devant un certain esprit du temps, que nous nous soumettrons aux injonctions de certains médias, que nous nous affaisserons dans une perpétuelle repentance, nous, Français, qui avons donné au monde la Déclaration des Droits de l'Homme ? Ce serait oublier qui nous sommes, d'où nous venons et de quels sursauts énergiques nos chutes, même les plus dures, ont toujours été suivies.

« La vocation spéciale de la France, écrivait le général de Gaulle dans ses « Mémoires d'Espoir », c'est d'être constamment en danger ». Mais, rassurait Péguy, les Français « boivent les jours mauvais plus vite que les jours mauvais ne pleuvent ».

Pour le pays, comme pour notre village il faudra viser loin, rester droit, garder notre voie, faire grandir notre foi en l'avenir.

Michèle KANNENGIESER

Strasbourg.eu
eurométropoleZone à Faibles
Émissions - mobilité1^{er} janvier 2023
Véhicules sans
Crit'Air et Crit'Air 5
interditsGuide pratique et informations
sont à retrouver sur
zfe.strasbourg.eu

MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE!

Vélo, Bus, Tram, Train, Autopartage... l'Eurométropole vous aide à changer vos mobilités !

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS DANS L'EUROMÉTROPOLE

À partir du 1^{er} janvier 2023, les véhicules non classés et Crit'Air 5 ne pourront plus circuler ou stationner sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Pour rappel, il est obligatoire d'avoir une vignette Crit'Air sur son pare-brise ; vous pouvez en faire la demande sur certificat-air.gouv.fr.

Des aides financières au changement de mobilité et à destination des particuliers et professionnels du territoire existent :

- l'EMS propose une aide à la conversion pour l'achat d'un véhicule propre allant jusqu'à 3 500 € pour les particuliers, ainsi qu'un compte mobilité pour accéder à un bouquet d'offres de mobilités alternatives (jusqu'à 2 000 €).
- l'État met en place des aides financières pour l'acquisition d'un véhicule propre, une surprime destinée aux habitants d'une ZFE, ainsi que la prime au retrofit électrique.
- la Région Grand Est met à disposition des aides pour les entreprises, associations et collectivités.

QUELLES SANCTIONS ?

Le non-respect de la réglementation ou l'absence d'identification du véhicule par une vignette Crit'Air expose les véhicules en circulation et en stationnement à une amende de classe 3 (68 €) pour les véhicules légers et de classe 4 (135 €) pour les poids lourds, cars et autocars.



Dès les premiers débats au Conseil Eurométropolitain, j'ai fait part de mes réserves quant aux conditions de mise en place d'une Zone à Faibles Emissions sur notre territoire et en particulier :

- sur son périmètre en rappelant que nous faisons la couture entre une zone non soumise à la ZFE et l'EMS, ce qui provoque un manque de lisibilité et de compréhension alors même que nous sommes traversés par un flux de 10 000 véhicules jour,
- sur l'insuffisance des solutions alternatives de mobilité (train, pistes cyclables, bus ...).

Michèle KANNENGIESER
Conseillère métropolitaine



INFORMATIONS ET CONSEILS

AGENCE DU CLIMAT

Tél. 03 69 24 82 82 (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 et le samedi jusqu'à 12h)

Mail : agenceclimat-strasbourg.eu



CONSEIL EUROMÉTROPOLITAIN 16 DÉCEMBRE 2022

Les intérêts de notre commune doivent être entendus par l'Eurométropole de Strasbourg sur deux sujets majeurs, particulièrement importants et d'actualité.



LE RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN EUROPÉEN

À l'occasion de l'approbation de la convention de financement la région

Grand Est et l'Eurométropole de Strasbourg pour le financement du premier saut d'offre ferroviaire du Réseau Express Métropolitain Européen (REME), je me suis fait le porte-voix de la déception voire du mécontentement des habitants de La Wantzenau et plus largement de la bande rhénane.

Cette délibération rappelait à juste titre que « *relier efficacement les quartiers et communes de l'Eurométropole au moyen de transports publics fiables et décarbonés, constitue un impératif tant en termes de climat que de santé et développement global de l'agglomération.* »

Écarter, sans information préalable la ligne Strasbourg-Lauterbourg et ses 11 communes du projet de REME est donc une très mauvaise nouvelle pour le territoire de la bande rhénane et son développement économique et cet abandon enlève toute cohérence à la politique de mobilités de l'Eurométropole en particulier avec la mise en place de la Zone à Faibles Emissions (ZFE).

Depuis cette annonce, l'Eurométropole et la région Grand Est ont affirmé leur volonté commune de développer significativement l'offre dès que les infrastructures le permettront.

L'augmentation de la capacité de certains trains et la mise en place de deux allers-retours sur une partie de la ligne sont envisagées.

Mais nous sommes loin de l'annonce d'une perspective de 91 trains par jour à partir de 2023 à laquelle les habitants et les maires concernés ont eu la faiblesse de croire.

Aujourd'hui, force est de constater qu'il n'est plus question d'engagement ni sur le calendrier ni sur le cadencement alors même que tous les partenaires reconnaissent désormais des infrastructures ferroviaires très dégradées et les aménagements peu sécurisés de la gare de La Wantzenau avec en particulier une traversée piétonne des voies.

Alors même que ces constats devraient accélérer les travaux nécessaires, ils sont mis en avant pour justifier le retard du développement de la ligne et l'aménagement du pôle multimodal de La Wantzenau bien au-delà de la mise en œuvre du REME.

À l'aube de la mise en œuvre des restrictions successives de circulation liées à la ZFE, les riverains de la ligne Strasbourg-Lauterbourg en général et les habitants de la Wantzenau en particulier ne sauraient se satisfaire de nouveaux effets d'annonce dont ils ont déjà fait les frais.

Intimement convaincue de l'immense intérêt et même de l'absolue nécessité de ce REME, je me suis abstenue lors du vote de cette délibération qui excluait de fait de ce réseau un pan entier de notre territoire.



L'AVENIR DU SITE DE GÉOTHERMIE PROFONDE

À l'occasion d'une question d'actualité, en tant que Maire de la commune la plus touchée par les séismes successifs induits par l'exploitation du site de géothermie profonde de Vendenheim, je me suis fait le porte-parole des légitimes inquiétudes des habitants de La Wantzenau.

À ce titre, j'ai demandé, dès le premier épisode sismique, que toutes les mesures soient prises, d'une part pour stopper immédiatement et définitivement toutes les opérations liées à la géothermie sur le site de Vendenheim et d'autre part, pour empêcher toute velléité d'une quelconque reprise de son exploitation.

J'ai rappelé que l'arrêté préfectoral du 24 mars 2016 autorise des travaux de forages de deux doublets géothermiques comprenant quatre puits à une profondeur de 4 000 m et que, suite aux décisions du tribunal administratif, la reprise des opérations était uniquement suspendue à une autorisation de la DREAL.

À l'heure où le lithium devient un enjeu de souveraineté nationale, l'actualité récente sur des projets d'exploitation des ressources en la matière en

particulier sur le territoire alsacien, ne peut que raviver les inquiétudes sur le sort du site de Vendenheim.

J'ai donc demandé qu'il soit mis un terme définitif à l'exploitation du site de Vendenheim et ce pour quelque objet que ce soit.

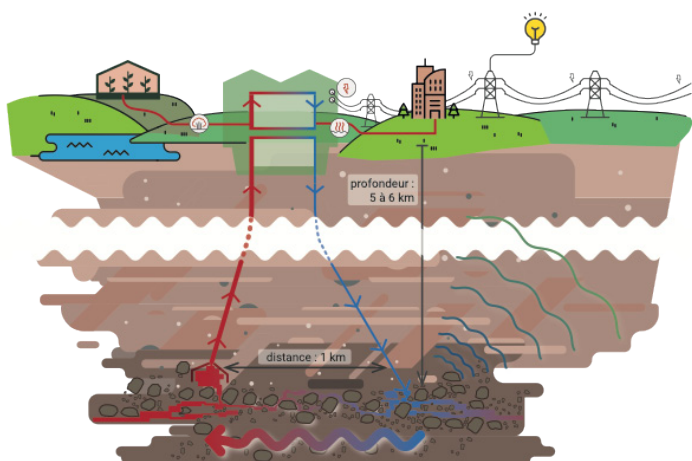
Il est absolument crucial d'empêcher toute possibilité de forage sur ce territoire quel que soit l'enjeu invoqué.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est inconcevable d'envisager de venir à nouveau provoquer le sous-sol de notre territoire qui ne fera pas de différence dans sa réaction entre une agression pour la géothermie ou pour la recherche du lithium.

Retenter le diable sur ce site serait non seulement inacceptable pour les habitants du territoire mais aussi totalement irresponsable au regard de l'expérience récente.

J'ai également appelé l'Eurométropole à redoubler de vigilance quant à l'avenir de la société Geoven et je l'ai invitée à pousser plus avant ses investigations sur d'éventuelles cessions d'actifs et leurs conséquences non seulement pour les sinistrés mais aussi pour l'avenir du site de Vendenheim.

Enfin, j'ai déposé plainte contre l'exploitant au motif de « mise en danger d'autrui par personne morale par violation manifestement délibérée d'une obligation réglementaire de sécurité ou de prudence ».



Michèle KANNENGIESER
Conseillère Eurométropolitaine



Trois nouveaux courts extérieurs



Rue des Vergers



Éclairage public



Trissermatt

L'ANNÉE 2022 MOBILITÉS ET DÉVELOPPEMENT

Malgré la tension des matériaux et la difficulté des entreprises, notre programme de travaux a pu être exécuté.

TENNIS : JEU, SET ET MATCH !

Réalisation de trois courts de tennis extérieurs, en résine synthétique, avec aménagement d'une clôture périphérique.

Montant des travaux : 234 984 € TTC

Montant des subventions : 62 559,90€ du Fonds Européen Agricole pour le Développement Durable (FEADER) et 55 477,65€ de la Région Grand Est

RUE DES VERGERS : DES TRAVAUX QUI VONT DANS LE BON SENS

Dans le cadre de la politique municipale de développement des mobilités douces et de sécurisation des accès au groupe scolaire Jules Verne, une nouvelle bande cyclable a été matérialisée dans la rue des Vergers ainsi que dans la rue des Jardins jusqu'au collèège André MALRAUX.

À cette occasion, la rue des Vergers est passée en sens unique entre la rue des Vignobles et la rue des Prés et le stationnement reporté sur un seul côté de la rue.

Montant des travaux : 6 107€ *

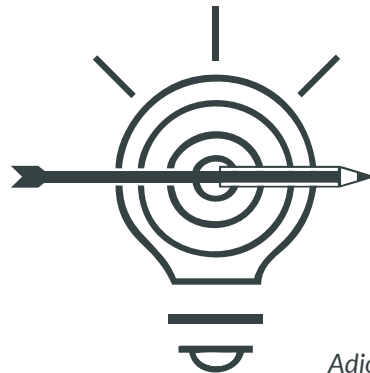
*(financement EMS)

TRISSERMATT : UN PROJET QUI PREND FORME

Ce projet de 98 logements est passé en phase active. La plateforme d'aménagement et d'assainissement est achevée sur une surface totale de 2.87 ha.

Les permis de construire des collectifs ont été instruits et accordés et les phases de commercialisation ont démarré.

Cette opération va permettre de proposer un parcours résidentiel d'une grande amplitude car il s'adresse tant aux jeunes ménages qu'aux aînés. Les formules multiples d'accès à la location ou à la propriété tiennent compte de la nécessité de répondre à une demande adaptée à leur budget.



Camille MEYER
Adjoint en charge de l'Urbanisme,
des Travaux et des Mobilités



Voie verte

Feux à récompense

Réfection terrasse
Maison de l'Enfant

Route du Golf

VOIE VERTE À PIED OU À VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

La nouvelle desserte entre les ateliers municipaux et le groupe scolaire souffrait de l'absence de piste cyclable.

Pour y remédier, la municipalité a décidé de créer une voie verte (*voie douce cyclistes et piétons*) qui démarre sur le Forum JCK pour rejoindre l'extension de la rue des Vergers au droit du cimetière.

Cette nouvelle voie constitue également une alternative à la rue du Nord peu propice à la circulation des cyclistes et des piétons et marque une nouvelle étape dans la politique municipale en faveur des mobilités douces. La piste est agrémentée d'une bande fleurie à forte vocation de biodiversité.

Montant des travaux : 85 000 €*

FEUX À RECOMPENSE : JE RALENTIS, ÇA ROULE

Afin de réduire la vitesse sur l'axe principal en entrée ou sortie de village vers la Robertsau, un dispositif de feu dit « *à récompense* » a été installé au carrefour du faubourg du capitaine d'Alençon et de la rue de Limoges.

Si la limitation de vitesse est respectée, le feu passe au vert et dans le cas contraire, il reste au rouge.

Montant des travaux : 3 905 €*

*(financement EMS)

VOIRIE : RÉFECTION DES CHAUSSÉES

Dans notre programme annuel de travaux de voirie, plusieurs rues ont fait l'objet de réfection :

- Rue Neuve : réfection de l'enrobé

Montant des travaux : 81 000€*

- Impasse du Maire Léon Acker : Réfection de la couche de roulement et des trottoirs

Montant des travaux : 15 000€*

- Route du Golf

Montant des travaux : 250 000 €*

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de limiter la consommation énergétique de la commune, des mesures de réduction de l'éclairage ont été prises. Suite à une expérimentation dans trois quartiers, l'ensemble du village, hormis les axes structurants, verra la mise en œuvre en 2023 d'une extinction nocturne de 00h00 à 05h30, à l'instar de toutes les autres communes. Le principe d'un éclairage limité à un lampadaire sur deux sera uniquement maintenu dans le quartier du Golf dans l'attente d'une rénovation de ses équipements.

En appui de ces premières mesures, des investissements visant la rénovation du parc d'éclairage public seront proposés au budget 2023.



CŒUR DE VILLAGE LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Les premiers travaux de l'opération phare du mandat ont démarré : désamiantage, tri des matériaux et déconstruction.

Le permis de démolir du projet phare de la municipalité a été accordé le 24 juin 2022. Le permis de construire a, quant à lui, été accordé le 17 novembre 2022.

Le marché portant sur la démolition et le désamiantage des bâtiments ainsi que la démolition de l'école maternelle et du bâtiment arrière de l'école élémentaire a été attribué en novembre 2022.

En décembre 2022, l'entreprise titulaire a procédé au retrait de l'amiante et du plomb présents dans les locaux. La démolition des bâtiments non conservés interviendra à compter du mois de février 2023 pour une durée approximative de 3 mois.

Les marchés de travaux relatifs à la rénovation des bâtis et à l'aménagement du parc seront attribués au mois de mars 2023 pour un démarrage des travaux dès mai 2023.

Michèle KANNENGIESER



© AUBRY LIEUTIER Architectes et LINDER Paysages





PÔLE MÉDICAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SANTÉ

Aujourd'hui, 30% de la population française vit dans un désert médical.

Alors que les besoins en santé ne cessent d'augmenter, en particulier du fait du vieillissement de la population, le nombre de médecins généralistes a diminué en moyenne de 1% par an entre 2017 et 2021.

Cette tendance a vocation à s'amplifier dans les années à venir y compris dans notre département. En effet, dans le Bas-Rhin, au 1^{er} janvier 2021, sur 1219 médecins généralistes libéraux en exercice, 613 avaient 55 ans ou plus soit plus de 50%.

Notre commune n'échappera évidemment pas à cette situation d'autant moins qu'elle doit faire face au vieillissement de sa population et va connaître un accroissement du nombre de ses habitants avec la construction de nouveaux quartiers au Trissermatt et au Schwemmlösch.

Consciente de ces enjeux et de la nécessité de développer de nouvelles stratégies pour non seulement pérenniser l'offre médicale existante mais aussi attirer de nouveaux professionnels de santé, la municipalité a décidé de conditionner la vente des terrains de l'ancienne école sis 27 rue des Héros à la réalisation d'un pôle médical et paramédical.

Au regard de ce qui a pu être entrepris dans d'autres communes, il apparaît que la mise en œuvre d'un tel lieu permet non seulement de répondre aux attentes des nouveaux médecins qui dans leur grande majorité ne souhaitent plus exercer seul mais aussi d'assurer une continuité des soins et des consultations sur une plus grande amplitude horaire.

Afin de valider la faisabilité de ce projet et de sélectionner le meilleur candidat pour sa mise en œuvre, la commune a lancé un appel à projets.

Après de nombreux mois consacrés aux visites des sites et à l'analyse des projets, trois dossiers avaient retenu notre attention.

À l'issue de la consultation, l'offre de la société Perspective Immobilier a été retenue. En effet, elle a présenté une proposition conforme aux objectifs du cahier des charges et apporté les réponses adaptées notamment en termes d'accessibilité, de stationnement, de faisabilité du projet et de prise en compte de nouvelles pratiques médicales.




Des rencontres publiques seront organisées courant 2023 en présence des concepteurs.

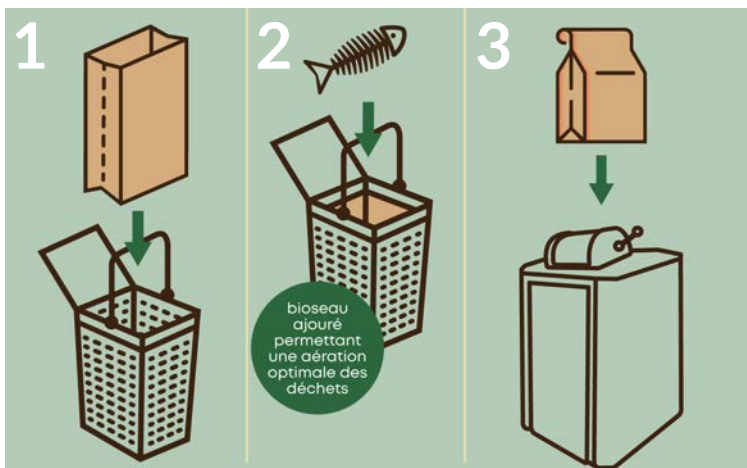
Michèle KANNENGIESER



LA WANTZENAU

POINTS DE COLLECTE :

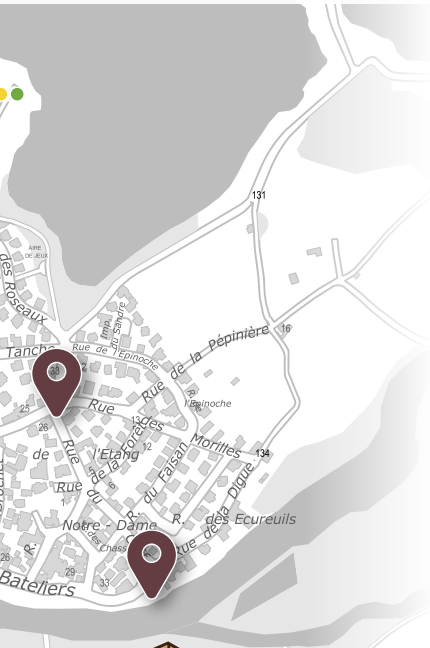
-  Borne de tri déchets alimentaires
-  Conteneur papiers, cartons, briques alimentaires, emballages plastiques et emballages métalliques
-  Conteneur à verre : bouteilles, pots et bocaux



COMMENT UTILISER LE BIOSEAU ?

- 1** Dépliez le sac avec le carton de renfort au fond. Placez le sac dans le bioseau.
- 2** Jetez vos déchets alimentaires selon les consignes.
- 3** Déposez le sac en kraft avec vos déchets dans la borne de collecte près de chez vous.

Wantzenau



OÙ RÉCUPÉRER DES SACS KRAFT ?
 À la Mairie
 (aux horaires habituels d'ouverture)

DÉCHETS ALIMENTAIRES LES POINTS DE COLLECTE PRÈS DE CHEZ VOUS

ET SI NOUS TRANSFORMIONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES ?

Dans le cadre du Plan Climat, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Réduire, réutiliser, recycler, chacun participe, à sa manière pour atteindre l'objectif « **Zéro déchets, Zéro gaspi** ».

En 2020, un habitant de l'EMS a produit environ 238 kg de déchets ménagers résiduels (*poubelle bleue*). Environ 1/3 de ces déchets sont des déchets alimentaires, principalement constitués d'eau et peuvent être valorisés en compost et en biogaz, à condition d'être bien triés.

QUELS DÉCHETS SONT CONCERNÉS ?

Tous les déchets alimentaires, les déchets de cuisine et les déchets de table comme les épluchures, coquilles d'œufs, restes de repas (*os et restes de viandes, charcuteries, arêtes, sauces, féculents...*).

QUE DEVIENNENT ENSUITE LES DÉCHETS ?

Une fois collectés, les déchets alimentaires sont d'abord triés au biodéconditionneur Valorest au Port de Strasbourg pour retirer toutes les éventuelles erreurs de tri (*couverts, éponges, etc.*). Ils sont ensuite livrés au centre de méthanisation de Lingenheld à Oberschaeffolsheim.

Les déchets sont transformés en ressources :

- en gaz naturel qui est injecté dans le réseau de gaz urbain ;
- en digestat qui est épandu dans les champs d'agriculteurs partenaires pour nourrir les cultures ;
- et en compost, également utilisé par les agriculteurs locaux.

objectifz.strasbourg.eu

Conteneur textiles, linge de maison et chaussures





© Thomas NOTH

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 UTILE POUR CONSTRUIRE DEMAIN !

Cette année, La Wantzenau réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- **identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (*transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.*), de commerces, de logements....
- définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Aline JACQUENET
Conseillère municipale



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr.



Réunion publique sur la gestion de l'eau et de l'assainissement

EAU ET ASSAINISSEMENT UN RÉSEAU CONTRÔLÉ

Sur le territoire de La Wantzenau, les missions d'exploitation de l'eau et de l'assainissement sont assurées par le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement). Retour sur la réunion publique du 16 novembre 2022.

À cette occasion Thierry SCHAAL, vice-président de l'EMS, service eau et assainissement, Michèle KANNENGIESER, Maire de La Wantzenau, Michaël MALFROY-CAMINE, responsable du Département Prospective Réseaux de l'EMS et Raymond KNOLL (SDEA), responsable de l'entretien du réseau d'assainissement de la commune, sont revenus sur l'épisode pluvieux du 14 septembre 2022 au cours duquel plusieurs foyers de La Wantzenau ont subi des inondations.

Le 14 septembre, il est tombé 31 mm de pluie en 34 minutes ce qui correspond à un épisode pluvieux survenant entre 20 et 30 ans. À la suite de cet événement relativement exceptionnel, le réseau public a été contrôlé et vérifié par l'exploitant et il ne présentait pas de défaut particulier.

Selon le schéma directeur d'assainissement, le réseau est vérifié pour supporter une pluie vingtennale (20 ans).

En outre, au cours des mois de septembre 2022, des diagnostics privés ont été réalisés par le SDEA et/ou le service de l'eau et de l'assainissement.

La majorité des habitations qui ont fait l'objet de ces diagnostics ne disposaient pas d'un système de protection anti-retour ou d'un dispositif mal entretenu. Des propositions techniques ont été formulées pour résoudre les problèmes rencontrés.

Cette réunion a également été l'occasion de rappeler les principales causes des inondations et les dispositions pour y pallier.

QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION DES SOUS-SOLS ?

Lors de l'inondation

- Pour quelques centimètres, utiliser une pompe vide-cave
- Pour une inondation importante, appeler les pompiers

À la suite de l'inondation

- Encas d'inondations répétitives ou si vous avez un doute concernant l'état du système d'évacuation des eaux de votre habitation, contactez le SDEA.

www.sdea.fr/index.php/fr/le-sdea/formulaire-contact
Tél. 03 88 19 29 99

Un technicien est à votre disposition pour effectuer un diagnostic de votre installation.

CYCLE ATELIERS & CONFÉRENCES

« Comment gérer l'énergie et rénover son logement ? »

Lundi 27 février à 20h

Mairie de La Wantzenau
Salle des mariages

DÉCLICS

DÉFIS CITOYENS LOCAUX D'IMPLICATION POUR LE CLIMAT ET LA SOBRIÉTÉ

Dans le cadre du défi DECLICS de l'Eurométropole de Strasbourg, la municipalité de La Wantzenau organise une conférence le 27 février prochain sur le thème « rénover et gérer l'énergie dans son logement ».

QU'EST-CE QUE « DÉCLICS » ?

C'est une manière gratuite et accessible à tous d'agir concrètement pour le climat, un défi à destination des foyers de l'EMS dont l'objectif est de diminuer d'au moins 8% la consommation énergétique des familles. DÉCLICS propose au grand public un ensemble de défis pour agir concrètement et de façon ludique pour le climat : énergie, modes de consommation, alimentation, déchets, mobilité... autant de thématiques dans lesquelles s'investir pour faire bouger les choses !

POURQUOI CHACUN SON « DÉCLICS » ?

Vous aimez apprendre et échanger, vous souhaitez agir au quotidien et à votre échelle pour l'environnement, vous souhaitez réduire vos factures énergétiques et votre empreinte écologique, vous êtes un citoyen engagé, alors vous pouvez participer au défi DÉCLICS le plus proche de chez vous !

COMMENT PARTICIPER ?

Seul ou en équipe, chacun peut répondre à des défis pour réduire sa consommation énergétique, découvrir

d'autres façons de consommer, de s'alimenter, ou encore de réduire ses déchets. Vous pouvez participer au défi DÉCLICS, en vous inscrivant jusqu'au 30 avril 2023 sur www.defis-declics.org

DÉCLICS VOUS ACCOMPAGNE

- des ateliers et des formations proposés par les animateurs locaux des défis,
- un site web pour suivre vos consommations et mesurer vos efforts,
- des conseils pour faire évoluer votre mode de vie vers plus d'écologie et d'économie !



CONFÉRENCE

Lundi 27 février 2023 à 20h
Salle des Mariages - Mairie

INSCRIPTION au 03 88 59 22 59
ou à info@la-wantzenau.fr



SCHWEMMLOCH

AVANCEMENT DU PROJET ET AUTOPROMOTION

De nouvelles étapes pour le projet du Schwemmloch en 2023

Le projet du Schwemmloch, refondé afin de répondre aux enjeux du « **Cœur de village** » porté par notre municipalité, entre dans sa phase opérationnelle.

Au printemps, les travaux de viabilisation seront engagés (*réseaux et voiries provisoires*) et les premières demandes de permis des constructeurs seront déposées.

À l'automne, le lancement commercial des logements et terrains individuels de la première tranche sera initié tandis que les travaux de pré-verdissement permettront de renforcer les volets paysager et environnemental du futur quartier.

Ces différentes phases marqueront une nouvelle étape dans l'obtention des labélisations d'innovation attendues, en particulier le label « **Ecoquartier** » et l'objectif « **quartier bas carbone** ».

Nous avons souhaité préserver un îlot du quartier Schwemmloch pour expérimenter l'autopromotion, une nouvelle manière de penser l'urbanisme où la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une opération immobilière est du ressort des particuliers futurs acquéreurs.

Concrètement, des ménages motivés par l'acquisition de leur logement choisissent de se regrouper afin d'investir ensemble dans un projet immobilier.

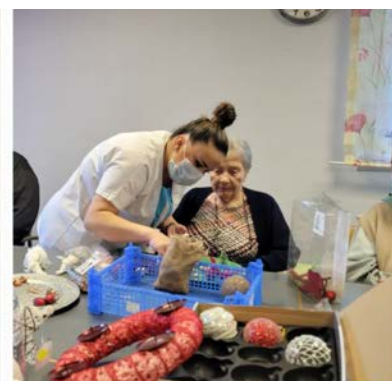
Sur ce modèle, un projet immobilier de 8 à 10 logements en autopromotion a été réservé par la société Unanimm. Ce bâtiment comptera 8 à 10 lots du T2 au T5, tous accessibles aux personnes à mobilité réduite, disposera d'un ascenseur et sera réalisé suivant les normes de la très basse consommation d'énergie.

Cette démarche présente des avantages, en particulier la conception très personnalisée des logements, l'acquisition à prix coûtant et dans des conditions de transparence totale des coûts, ainsi que la constitution d'un lien social fort entre les futurs résidents.

Un travail de programmation et d'esquisse architecturale a déjà été engagé avec un premier groupe de cinq ménages et investisseurs, tenant compte des attentes de chacun.

Michèle KANNENGIESER

Contact : UNANIMM : **06 21 36 07 43** a.keller@unanimm.fr



LE TILLEUL UNE FIN D'ANNÉE PÉTILLANTE ET SCINTILLANTE

Il y en avait pour tous les goûts en cette fin d'année 2022 à l'EHPAD Le Tilleul ! Entre la soirée Beaujolais nouveau, les bricolages de Noël et la sortie au Royal Palace, il y avait de quoi en perdre son alsacien !

APÉRO BEAUJOLAIS

Tradition oblige... Nos résidents ont célébré, le 17 novembre dernier, l'arrivée du célèbre **Beaujolais nouveau**.

Cet évènement a été l'occasion de proposer un apéro dégustation pour le plus grand bonheur de nos aînés. Bonne humeur, convivialité et papilles en éveil étaient au rendez-vous !

ROYAL PALACE

Nous avons organisé, pour nos résidents, une journée au Cabaret du Royal Palace à Kirrwiller, le 29 novembre 2022. Nous avons en effet à cœur d'offrir une journée inoubliable à nos résidents passionnés par l'univers du spectacle et de la danse, ou tout simplement curieux de la découvrir.

La journée a débuté par un déjeuner au restaurant Le Majestic qui s'est poursuivi par la découverte du spectacle « **Frénésie** » mettant en scène près de 40 artistes pour une variété de numéros rythmés par des acrobaties artistiques, des chants et de la danse synchronisée.

MARCHÉ DE NOËL

Depuis le début de la crise sanitaire, nombreux événements et manifestations ont été annulés. Nous avons ainsi été ravis de relancer cette année, avec les équipes, familles et bénévoles, le marché de Noël qui s'est ouvert le 02 décembre dernier.

De nombreux visiteurs, heureux de la reprise de ce moment festif, se sont rendus à l'EHPAD afin de découvrir les décorations fabriquées par nos résidents à l'aide des bénévoles, tout en dégustant un verre de vin chaud accompagné de brioches faites maison. Ces moments de partage, d'échanges et de convivialité, permis par cet évènement traditionnel, ont été appréciés par nos convives, petits et grands !

Joshua BELLOIR
Directeur de l'EHPAD Le Tilleul





LE CLUB SÉNIOR UNE NOUVELLE SAISON PROMETTEUSE

Le jeudi 05 Janvier 2023, les membres du Club des Séniors de La Wantzenau se sont rencontrés la première fois pour la nouvelle saison qui s'annonce joyeuse.

Après-midi, rehaussée par la présence de Madame le Maire, Michèle KANNENGIESER ainsi que son adjoint, Alain HERRMANN.

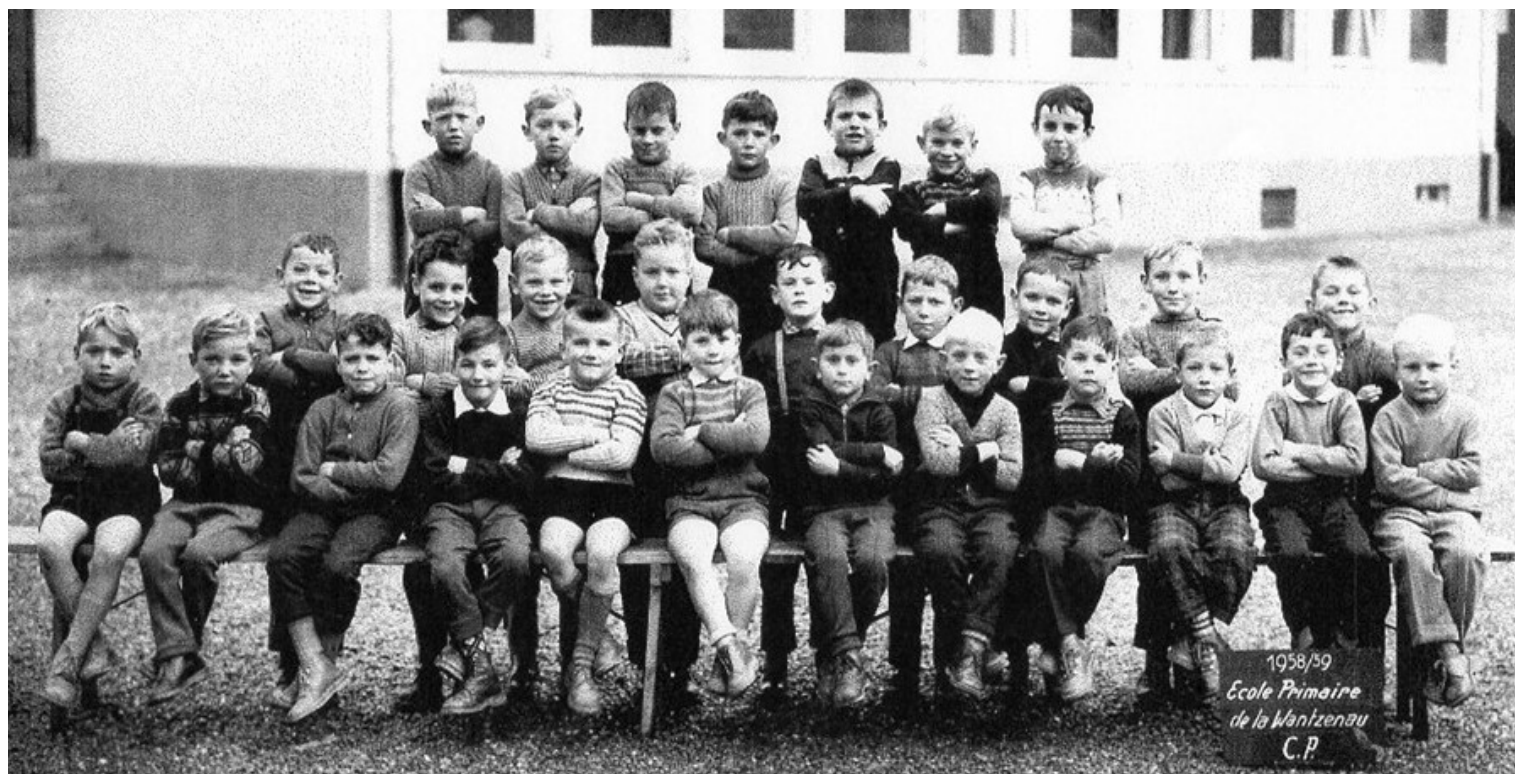
Après la séance de jeux et papotage, fût servi le « *rituel* » vin chaud.

Naturellement la partie conviviale et musicale fût animée par notre « *membre* », Antoine STEINMETZ, grandement apprécié par nos anciennes membres du Club, actuellement résidentes au « *Tilleul* ».

Chacun est rentré le cœur joyeux de cette belle après-midi en se donnant rendez-vous bientôt pour les prochaines séances.



Marie-Claire NOTH
Présidente
Marie-Claire WAGNER
Secrétaire



UNE PAGE D'HISTOIRE QUI S'ÉCRIT ENSEMBLE...

Une nouvelle équipe s'est installée dans les pas de notre historien Richard STROH.



Denis VIX, Véronique DIEMERT-BROUARD et Pierre LAPP sont passionnés de généalogie et surtout profondément attachés à l'histoire de notre village et de ses familles. Ils succèdent à Richard STROH qui s'engage dans une longue transmission.

Vous souvenez-vous de vos années passées à l'école primaire (*filles ou garçons*) et de la photo de classe qui a été effectuée ? Ainsi que des photos de fête de fin d'année au foyer paroissial ?

SOIRÉE GÉNÉALOGIE

Mercredi 8 février 2023 à 19h30
Bibliothèque - sur inscription

Si vous détenez de telles photos, ou autres, nous vous serions très reconnaissants de nous faire parvenir une copie de ces vestiges avec les noms des élèves.



Que vous souhaitiez les conserver ou les faire archiver, n'hésitez pas à nous les confier pour qu'elles soient scannées et répertoriées à info@la-wantzenau.fr.

Ces photos pourront être exposées dans le cadre d'un moment de partage au courant de l'année 2023 sur le thème « **Photos souvenirs - mettons un nom** ».

Un grand merci par avance pour votre contribution.

Denis VIX, Véronique DIEMERT-BROUARD & Pierre LAPP
La nouvelle équipe du Bureau des Archives
de la Commune de la Wantzenau



CHRISTIANE BIERLING

UNE VIE DE DOUCEUR, DE MUSIQUE ET DE DÉVOUEMENT

Un visage souriant et sans âge, réhaussé d'un élégant chinon toujours dressé de la même manière, Christiane BIERLING était une figure emblématique de La Wantzenau et de sa paroisse catholique.

Née en 1935, Christiane BIERLING a grandi dans les effluves de pain chaud et le bruit des clients de la boulangerie que ses parents ont tenu pendant des décennies à Haguenau. Devenue institutrice, elle reste proche de son village natal et s'installe à La Wantzenau, où elle dirige l'école maternelle du Woerthel jusqu'à 1978.

Loin des salles de classe, cette Wantzenauvienne infatigable s'est impliquée sans relâche, aux côtés de son mari Claude, dans la vie de notre village. Élue conseillère sous le mandat de Pierre KRANTZ, elle a aussi dirigé la chorale Sainte-Cécile pendant plus de 50 ans, bravant vent et tempête pour assister à chaque répétition et animer chaque célébration.

Sa passion de la musique, elle a su la transmettre aux choristes et aux paroissiens, qui se souviennent encore des nombreux chants qu'ils ont appris à ses côtés. Revenue s'installer à Haguenau en 1978, elle ne comptait plus les kilomètres parcourus pour rejoindre un chœur dont les membres étaient devenus ses amis.

De l'organisation d'excursions à un voyage en Autriche, d'un pèlerinage à Lourdes à la rencontre avec la chorale de Hügelsheim en Allemagne, son engagement

sans faille a fait vivre la chorale Sainte-Cécile par-delà les frontières. D'une grande générosité, elle a bénévolement organisé, avec l'Union Sainte-Cécile, de nombreux concerts au profit d'œuvres de bienfaisance mais aussi avec l'Harmonie Municipale de La Wantzenau.



Christiane BIERLING était une citoyenne exemplaire, dont il faut honorer la mémoire et l'engagement pour notre village. Nous n'aurons plus la chance de l'entendre chanter mais nos souvenirs résonnent encore des moments de joie qu'elle a su partager toutes ces années et pour lesquels les Wantzenauviens lui sont reconnaissants ».

*Michèle KANNENGIESER
Maire*

Christiane BIERLING nous a quittés le 18 janvier 2023. Au cours d'une vie musicale, passionnée et dévouée, elle aura durablement marquée l'histoire de La Wantzenau.

*Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative*



ÉVACUATION VERS SAINT-YRIEIX UN VOYAGE LONG ET FATIGUANT

Afin de mettre les populations de la bande rhénane en sécurité lors du conflit mondial qui sévit en 1939, un plan d'évacuation des populations civiles prévoyant l'évacuation des communes situées en "zone rouge" est élaboré dès 1937.

En Alsace, cette zone correspondait à une bande de 5 à 8 km le long du Rhin, sur la ligne Maginot.

Dès la déclaration de la guerre le 1^{er} septembre 1939, l'évacuation de cette zone rouge fut organisée par l'état-major français. Les autorités préfectorales firent parvenir dans les mairies concernées l'ordre d'évacuation.

Dès le 2 septembre, 374.000 Alsaciens répartis en 181 communes et 200.000 Mosellans répartis en 300 communes quittèrent leur maison avec pour consigne de respecter un paquetage de 30 kg maximum et 4 jours de vivres, laissant tous leurs autres biens derrière eux, y compris leurs animaux.

Les Bas-Rhinois furent évacués par le biais de convois ferroviaires vers les départements d'accueils suivants : les Charentes, la Dordogne, la Vienne, la Haute-Vienne et les Landes.

Après un long et fatigant voyage dans des conditions difficiles (*longues heures d'attente, trains bondés, wagons à bestiaux, voyage durant plusieurs jours*), l'arrivée dans ces villes et villages d'accueil représentait pour

beaucoup d'Alsaciens le premier contact avec une autre région française.

Malgré les incompréhensions liées à des cultures différentes, des modes de vie différents et une langue différente, des liens durables se formèrent et perdurèrent dans le temps jusqu'à aujourd'hui fêter les 50 ans de ce rapprochement forcé source d'amitié durable.

À leur arrivée, les Wantzenauviens avaient été répartis entre les communes de Saint-Yrieix-la-Perche, Ladignac-le-Long, Coussac et Glandon, dans le département de la Haute-Vienne.

C'est avec beaucoup de plaisir et d'impatience que nous retrouverons nos amis arédiens le week-end du 8 et 9 juillet pour partager ensemble de beaux moments de partage autour de cet anniversaire emblématique.

Marianne BOUDAUD
Adjointe à la Culture, la Communication
et la Démocratie participative
avec l'aide de l'équipe du Bureau des Archives

Vous qui l'avez connu et aimé
Souvenez-vous dans vos prières



de

JOSEPH STEYER

né le 2 mai 1894 à la Wantzenau
mort le 29 décembre 1945 à la Wantzenau

Son souvenir sera impérissable, car la bonté de son cœur et son amour pour le devoir lui ont valu de nombreux amis.

(St-Augustin)

Une bonne œuvre, un service à rendre ne lui pesait jamais ; il l'accueillait avec joie, oubliant le bien qu'il avait fait pour ne songer qu'à celui qui lui restait à faire.

(St-Clément)

St-Joseph, Patron des mourants, priez pour lui.

JOSEPH STEYER

UN MAIRE COMME SEUL POINT DE REPÈRE

De 1942 à 1944, Joseph STEYER a su être le gardien de son village.

Joseph STEYER est né le 2 mai 1894 à La Wantzenau. Son père Aloïse STEYER exerçait un métier précieux à l'époque, celui de garde-digue. En 1939, lorsque la guerre est déclarée, Joseph STEYER est alors conseiller municipal depuis 4 ans. En septembre, alors que les Wantzenauviens sont évacués dans le Limousin, Joseph STEYER prend le poste de secrétaire de mairie, car il n'était évidemment pas question de laisser une collectivité sans administration.

En 1940, les Alsaciens retrouvent leur territoire alors annexé par le III^{ème} Reich. En août 1942, Joseph est nommé maire par les autorités allemandes et conservera son mandat jusqu'à la libération du village en novembre 1944. Les autorités militaires françaises prennent le relais jusqu'en octobre 1945, date à laquelle les élections sont organisées, remportées par Joseph. Il décède quelques semaines plus tard, le 29 décembre 1945.

Il était le gardien d'une mémoire et la boussole qui permettait à nos Wantzenauviens de se rappeler de cette communauté solidaire dont chaque membre vivait des heures difficiles.

Pendant l'occupation, Joseph STEYER s'appliquait, en prenant des risques importants, à éviter des drames.

« Mon père et mes grands-parents n'avaient de cesse de rappeler que, grâce à Joseph Steyer, ils ont échappé à l'enrôlement dans la Wehrmacht. À deux reprises, cet évitement a été couronné de succès.

Hélas, à la troisième convocation, Joseph LAPP a été enrôlé dans la Flak d'Ostwald (Fliegerabwehrkanone - défense aérienne allemande). Là encore, les conseils avisés de Joseph STEYER ont permis à ce jeune de 17 ans de ne pas se retrouver directement sur le front » cite, encore ému, Pierre LAPP.

Ainsi, Joseph STEYER laisse un souvenir d'un homme de caractère, marié, pour le meilleur et pour le pire, à son village et ses habitants, qu'il aura défendus envers et contre tout. Son fils, Marcel STEYER, portera les marqueurs de ce parcours engagé et n'aura de cesse de contribuer à la dynamique du village en s'investissant dans différentes associations : le cercle Saint-Paul et l'avant-garde du Rhin. Cet organisme, fondé en 1898 et dénommé *Elsaessicher Turnerbund*, qui n'est autre que la fédération des gymnastes alsaciens, est l'acte de naissance de bon nombre de nos gymnastes.

Michèle KANNENGIESER

JANVIER - MARS 2023

L'AGENDA

Retrouvez toutes les informations sur www.la-wantzenau.fr ou facebook.com/wantzenau

4 FÉV



MASTER CLASSES

Samedi 4 février 2023 de 14h à 17h30
Lieu : Auditorium École de musique

11 MAR



UNE ESSENCE... POUR UNE NAISSANCE

Samedi 11 mars 2023 à 10h30
Lieu : Pépinière

11 FÉV



PLANTATION DES BÉNÉVOLES

Samedi 11 février 2023
Lieu : Forêt

12 MAR



SEMI-MARATHON

Dimanche 12 mars 2023 à partir de 10h
Lieu : Forum Jean-Claude KLEIN

12 FÉV



THÉ DANSANT

Dimanche 12 février 2023 de 14h à 18h30
Lieu : Le Fil d'Eau

14 MAR



DON DU SANG

Mardi 14 mars 2023 de 17h à 20h
Lieu : Espace JCK - Salle Thierry FELTZ

25 FÉV



LOTO BINGO

Samedi 25 février 2023 à partir de 20h
Lieu : Le Fil d'Eau

16 MAR



CONFÉRENCE - CANCER DU SEIN

Jeudi 16 mars 2023
Lieu : Le Fil d'Eau

27 FÉV



RÉUNION PUBLIQUE

Comment gérer l'énergie et rénover son logement ?
Lundi 27 février 2023 à 20h
Lieu : Salle des Mariages - Mairie

18 MAR



CONCERT MASTER CLASSES

Samedi 18 mars 2023 à 17h
Lieu : Le Fil d'Eau

2 MAR



CINÉ-TUBES,

une histoire des musiques de film
Jeudi 2 mars 2023 à 20h
Lieu : Bibliothèque

19 MAR

CONCOURS SAUT D'OBSTACLES
DU CLUB PONEYDimanche 19 mars 2023
Lieu : Centre équestre du WALDHOF

4 MAR

JOURNÉE CITOYENNE
NETTOYAGE DU BAN COMMUNALSamedi 4 mars 2023 à 8h45
Lieu : Ateliers municipaux

19 MAR



OPEN D'ESCALADE

Dimanche 19 mars 2023
Lieu : Salle de Sport Collège André MALRAUX

5 MAR



CONCERT ANNUEL DE L'HARMONIE

Thème : IRLANDE
Dimanche 5 mars 2023 à 16h
Lieu : Le Fil d'Eau

26 MAR



MARCHÉ DE PÂQUES

Dimanche 26 mars 2023
Lieu : Le Fil d'Eau



ÉCOLE DE MUSIQUE CONCERT DE NOËL ET MASTER CLASSES

L'année 2022 s'est joliment terminée avec le Concert de Noël de l'École de Musique. Et c'est avec des Master classes et de grandes rencontres que l'année 2023 débute.

CONCERT DE NOËL

De joyeux tintillements de grelots, de doux airs traditionnels des Noëls d'antan, des airs d'opéra, de grandes valse viennoises, la découverte de la belle sonorité de la harpe... tant de mignardises musicales ont régalé le public venu nombreux soutenir les élèves de l'école de musique pour leur concert de Noël du 10 décembre dernier, au Fil d'Eau.

Encore bravo à tous les élèves participants pour ce beau moment de partage musical !



MASTER CLASSES AVEC NATHALIE BÉRA-TAGRINE

L'École de Musique de La Wantzenau aura la chance d'accueillir Nathalie BÉRA-TAGRINE, pianiste virtuose et concertiste connue internationalement.



Elle est l'auteur-compositeur de plusieurs recueils de partitions pour élèves qui connaissent un franc succès. Elle viendra dans notre école pour donner des master classes à nos élèves pianistes, flûtistes et violonistes et prodiguer des conseils autour de l'interprétation de ses compositions. Élèves comme professeurs sont conquis par le lyrisme de ses notes. Une représentation finale de ses œuvres aura lieu au Fil d'Eau, un beau moment de poésie musicale en perspective.

Edwige BOREL,
Directrice de l'école de musique de La Wantzenau



BIBLIOTHÈQUE 2023 VERS DE NOUVEAUX CHOIX CULTURELS

850 ABONNÉS ET 60 ANIMATIONS EN 2022 😊

Les pratiques centrées sur l'emprunt et le livre évoluent. Aujourd'hui lieu de travail, de formation, d'échanges, de rencontres, de détente et de loisirs, la bibliothèque devient un lieu de vie idéal.

La politique culturelle de la municipalité s'appuie aussi sur la bibliothèque pour participer à l'action culturelle à l'échelle du territoire eurométropolitain et du bassin rhénan Nord.

EN 2023, DÉJÀ 10 ANS !



L'année 2013 allait accueillir, dans un écrin patrimonial d'exception « *la maison alsacienne rouge* », ce qui allait devenir un des hauts-lieux de rencontres culturelles.

Une équipe de 20 bénévoles, dirigée par Muriel BERNHARDT, a donné corps à un projet ambitieux de lectures publiques et d'événements artistiques.

UN PAS DE DIX POUR 2023

1. Participation au Festival irlandais
2. Accueil d'auteurs
3. Focus sur le numérique
4. Préservation du patrimoine alsacien
5. Interaction avec les écoles
6. Le manga dans tous ses états
7. Cinéma et musique
8. Ateliers artistiques
9. Pédagogie de l'environnement
10. Une bibliothèque pour tous

L'IRLANDE AU RENDEZ-VOUS !

Judi 16 février à 18h00

ATELIER ART FLORAL ET LITTÉRATURE IRLANDAISE

Public adulte – Sur inscription – Salle d'animation

Mercredi 1^{er} mars à 16h00

CONTESETLÉGENDES D'IRLANDE

Tout public à partir de 5 ans



Qui suis-je ?

Dans la culture celtique moderne, je suis un gnome habillé en vert, j'habite au pied d'un arc-en-ciel avec mon chaudron rempli d'or. Je suis surtout célèbre pour mon caractère malicieux et mes vilaines farces car je suis une créature qui cherche avant tout à protéger mon précieux chaudron.



Je suis un

.....

Lundi 6 mars à 18h

LECTURE À VOIX HAUTE DE TEXTES IRLANDAIS

Public adulte – Entrée libre

Vendredi 10 mars à 20h

SOIRÉE PROJECTION « BELFAST »

Film de Kenneth Branagh (2021)

Été 1969 : Buddy, 9 ans, sait parfaitement qui il est et à quel monde il appartient. Celui de la classe ouvrière des quartiers nord de Belfast où il vit heureux, choyé et en sécurité.

Mais vers la fin des années 1960, alors que le premier homme pose le pied sur la Lune et que la chaleur du mois d'août se fait encore sentir, les rêves d'enfant de Buddy virent au cauchemar.

La grogne sociale latente se transforme soudain en violence dans les rues du quartier. Buddy découvre le chaos et l'hystérie, un nouveau paysage urbain fait de barrières et de contrôles, et peuplé de bons et de méchants.

Tout public - sur réservation

Mardi 14 mars à 18h00

ATELIER D'ENLUMINURE

Animé par Aline FALCO

Création d'un entrelac celtique avec encre à la plume, peinture et manipulation de feuille d'or.

Public adulte - sur inscription



© The Celtic Letter Book.
Appletree Pocket Guides.
A. Whitson & J. Berkeley

Mercredi 15 mars à 15h

«BRICOLE-MOI L'IRLANDE »

Trèfle à 3 feuilles, symbole de l'Irlande pour les petits et piège à Leprechaun, créature folklorique irlandaise pour les plus grands.

À partir de 3 ans - sur inscription

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

CLUB DE LECTURE LIVR'ÉCHANGES

Lundis 6 février et 6 mars à 18h00

Entrée libre - Public adulte

HISTOIRES POUR PETITS ET GRANDS

Mercredi 1^{er} mars à 10h et 16h

Entrée libre

COURS D'ALSACIEN DÉBUTANT

Tous les jeudis à 18h00 (*hors vacances scolaires*)

Public adulte - sur inscription - Tarif : 50€/l'année scolaire

CONVERSATION ANGLAISE

Lundis 20 février et 13 mars à 19h00

Sur inscription - Public adulte, à partir de 16 ans

BRICOLAGE DE CARNAVAL

Mercredi 15 février à 10h – 14h30 et 16h

Sur inscription - À partir de 5 ans

Jeudi 2 mars à 20h00

CINÉ-TUBES, UNE HISTOIRE DES MUSIQUES DE FILM

Conférence concert ciné Jazz, par Daniel BROTHIER conférencier et musicien

Les BO participent pleinement de la « *raison d'être* », de la perception d'un film et de l'émotion qu'il procure. La musique émeut, choque, surprend, attendrit, faire sourire et rire, elle est un élément vital du film, elle peut aider à humaniser le propos et à accroître son intérêt.

Tout public - sur inscription





CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

VERS DE NOUVEAUX CHOIX

Le dimanche 15 janvier au Fil d'Eau : première cérémonie des vœux de ce mandat, en présence de Madame la Préfète de la région Grand Est, Josiane CHEVALIER, Vincent THIÉBAUT, député, Anne SANDER, députée européenne et Thibaud PHILIPPS, Vice-président de la région Grand Est.

DES ÉLÉMENTS DE BILAN...

Chaque action, chaque effort, qu'il soit individuel ou collectif, est utile. Certains diront qu'il ne s'agit que de gouttes d'eau dans l'océan, mais ce sont nos propres gouttes et chacune compte.



ENVIRONNEMENT

La préservation par la pédagogie

- Plantations bénévoles, « Une essence pour une naissance »
- Haies vives à l'école
- GreenTeam



SOLIDARITÉ

Toujours présents !

- Prendre soin de nos aînés : Tea Time, nouvelle navette, Happy tab
- 15 000 vaccinations
- Accueil des familles ukrainiennes
- Géothermie : réunions publiques, aides juridiques



JEUNESSE

Une nouvelle dynamique

- Conseil municipal des Jeunes
- Animations jeunesse
- L'III Arena (+ de 350 gamers !)
- GreenTeam



CULTURE

Pour toutes les envies !

- Plus de 50 événements par an
- École de musique : + de 300 élèves
- Bibliothèque et bien plus : Printemps littéraire, expositions, ateliers



MOBILITÉ

Priorité à la sécurité

- L'école à vélo
- De nouvelles pistes cyclables
- Voie verte



ET DE BELLES AMBITIONS POUR 2023

Nous continuerons à mettre en oeuvre une politique à la fois lucide et audacieuse, mais toujours avec et en faveur de tous les acteurs de notre village.



TRAVAUX

Construire le village de demain

- Cœur de village : un nouveau lieu de liens
- Pôle médical : lutter contre la désertification médicale
- Skate-park
- Rénovation thermique et énergétique du tennis
- Travaux d'isolation thermique pour les bâtiments publics
- Modernisation de l'éclairage public



URBANISME

Un logement pour tous

- Trissermatt : un projet innovant
- Schwemmloch : esprit village et nature



SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Jumelage

- Retrouvailles à La Wantzenau
- 50^{ème} anniversaire du Serment de jumelage



CULTURE

Quelques rendez-vous incontournables

- Marché de Pâques
- Voyage au centre de l'école Jules VERNE
- Fête de la Musique
- Fête du vélo
- Le Village de Noël



Si l'année 2023 nous conduira vers de nouveaux choix, elle ne nous éloignera jamais de notre voie.



Votre Maire



Les classes de CE1 et CE2

ÉCOLE JULES VERNE SORTIE À LA MAISON RURALE D'OUTRE-FORÊT

Les classes de CE2 de Régine WEBER et les CE1 de Jean-Philippe LUDWIG ont découvert la vie d'un enfant d'autrefois à KURTZENHAUSEN.

L'espace de quelques heures, ils ont vécu au temps des maisons sans eau courante ni électricité. Les enfants ont également découvert la rude vie des habitants des villages.



Visite de la cave

Ils ont poursuivi la visite en se plongeant dans une classe de l'époque dans laquelle ils ont pu s'amuser à écrire avec la plume et l'encrier et redécouvrir les doigts tachés d'encre.



Dans la salle de classe

La visite a continué avec une petite explication sur le rôle des abeilles dans la nature. Elle s'est achevée par une dégustation d'un petit goûter autour du miel et du pain d'épice.



Dégustation du goûter

Les élèves sont rentrés ravis de cette expérience et étaient heureux de retrouver leur vie d'aujourd'hui.

École Jules VERNE,
Régine WEBER et Jean-Philippe LUDWIG



ÉCOLE JULES VERNE UNE PREMIÈRE... POUR NOS PREMIERS DE CORDÉE

Quatre classes de l'école Jules VERNE de La Wantzenau pratiquent l'escalade, cette année.

La classe de CE1 monolingue et la classe de CE1 bilingue ont participé à une semaine d'escalade chez HUECO à Eckbolsheim, du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre 2022.

Les élèves y ont appris les rudiments du bon grimpeur mais aussi le rôle d'assureur et de contrôleur auprès de leurs camarades pour une ascension sécurisée d'une dizaine de mètres !



Les enfants ont découvert les joies de l'escalade de bloc sans contraintes matérielles sur des murs d'une hauteur maximum de 4,50m.

Avec 900 m² de surface grimpable, ce fut une superbe expérience pour tous !

Les classes de CP/CE2 et CE2 bilingues se sont, quant à elles, rendues à ROC EN STOCK, du 13 au 17 décembre 2022.



Nous remercions la mairie d'avoir apporté une contribution pour réduire les frais de transport ainsi que les parents toujours nombreux à venir soutenir et encadrer les enfants.

École Jules VERNE
Anne HOFFMANN, Nathalie AVIGNON,
Coralie SCHNEIDER et Maïté WATTEBLED



LA TROUPEBADOUR REVIENT AVEC UNE DEVINETTE !

Oyez ! Oyez Wantzenauviennes, Wantzenauviens... !
Voilà bien longtemps que nous ne vous avons pas donné de nos nouvelles.

LEVER DE RIDEAU

Notre troupe est de retour sur les planches. Pour cette nouvelle année, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux et espérons vous revoir très vite !

ATTENTION ! CHANGEMENT DE DATES

Nous jouerons les **14, 15, 21 et 22 avril 2023** au Foyer socioculturel de La Wantzenau, rue du Patronage à 20h.

UN TITRE ENCOMBRANT !

Pour le titre de la pièce de Jo BARON, une petite devinette : « *Qu'est ce qui est plus encombrant, parfois, que les objets ?* ». Réponse dans le prochain numéro.

BESOIN DE VOUS !

Depuis des années, vous n'en loupez pas une. Pour cette édition 2023, que de choix... **14, 15, 21 et 22 avril 2023**.

NOUS SUIVRE ?

Scrutez bien notre page Facebook. Bien des secrets de coulisses y sont dévoilés.

NOUS SOUTENIR ?

Votre présence est notre énergie.

Prenez bien soin de vous !

La Troupebadour pour vous et rien que pour vous !



REPRÉSENTATIONS

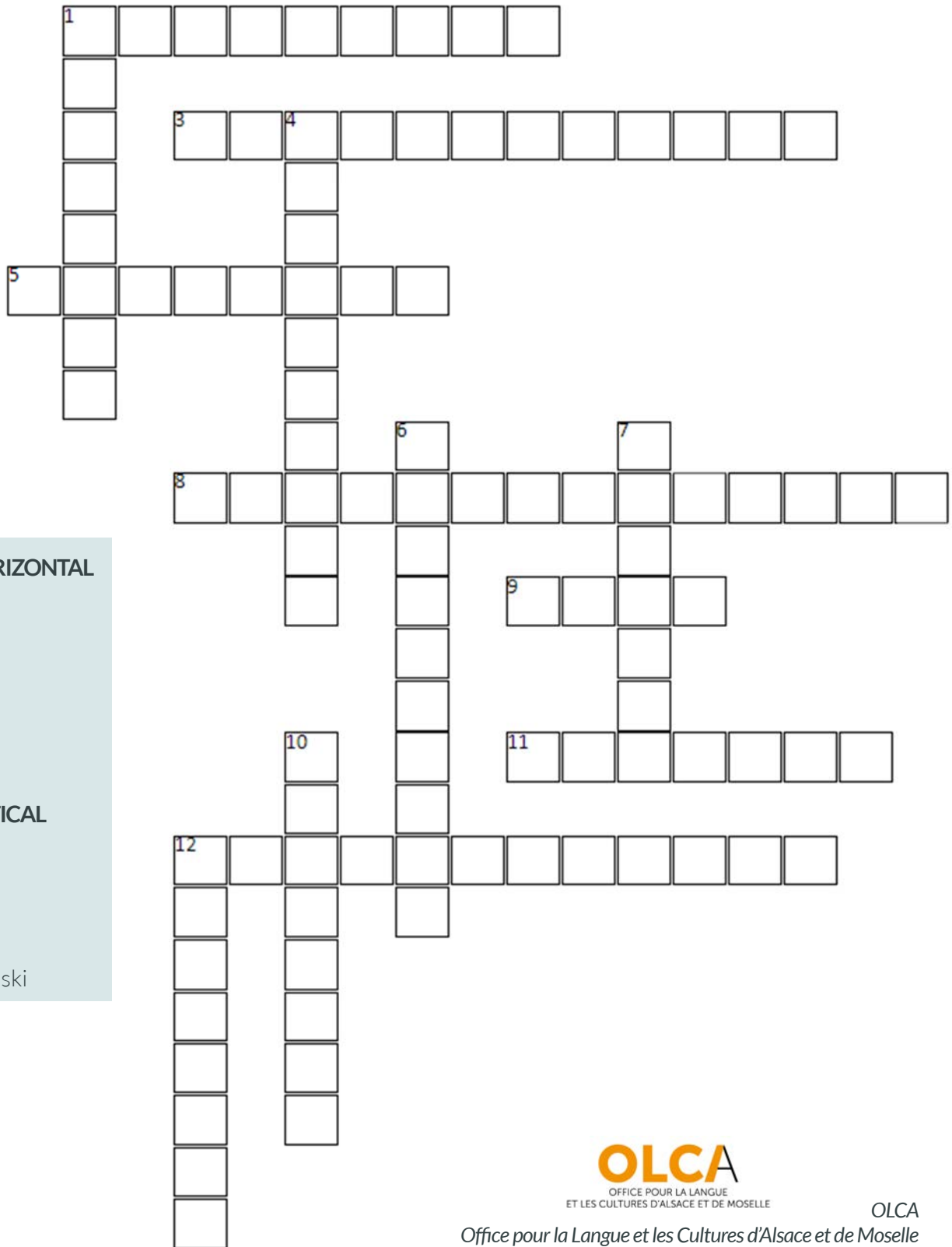
LA TROUPEBADOUR

Foyer socio-culturel
4 Rue du Patronage, 67610 La Wantzenau

14, 15, 21 & 22 AVRIL 2023 à 20h

Entrée libre - plateau

ÌM WÌNTER EN HIVER



WOEJERAACHT / HORIZONTAL

- 1. l'écharpe
- 3. le manteau d'hiver
- 5. la luge
- 8. le chocolat chaud
- 9. le bonnet
- 11. le nez qui coule
- 12. les raquettes

SÀNKRAACHT / VERTICAL

- 1. les gants
- 4. le mouchoir
- 6. les bottes de ski
- 7. la piste de ski
- 10. le rhume
- 11. la combinaison de ski

OLCA

OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

OLCA

Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle

SOLUTIONS

Woejeraacht / Horizontal

1. Hälstüech (l'écharpe) - 3. Wintermantel (le manteau d'hiver) - 5. Schlitte (la luge) - 8. Schokolakäffee (le chocolat chaud)
9. Kapp (le bonnet) - 11. Rotznäs (le nez qui coule) - 12. Schneeschüh (les raquettes)

Sànkraacht / Vertical

1. Handschi (les gants) - 4. Nástiechel (le mouchoir) - 6. Skistiffel (les bottes de ski) - 7. Skipist (la piste de ski) - 10. Schnüppe (le rhume)
- 11. Skikleid (la combinaison de ski)

LA SORTIE DE LA CLASSE 52 UN ANNIVERSAIRE À FÊTER

Pour ces retrouvailles, les septuagénaires se sont retrouvés pour fêter dignement cet évènement au Restaurant « **Au Moulin** » de La Wantzenau.

Un excellent repas et également une très belle ambiance ont été les éléments de la réussite de cette journée.

Promesse a été faite de se retrouver à l'avenir une fois par an.

Denis VIX



NOUVELLE NAVETTE TOUS ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE L'ISOLEMENT !

Le 23 janvier 2023 a été inauguré un nouveau véhicule communal, équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite. La mise en fonction de ce nouvel outil s'inscrit dans la politique municipale en faveur des aînés et vise à lutter contre leur isolement.

Une façon de revenir avec une pratique mise en place il y a quelques années par le conseil des aînés, en partenariat avec l'EHPAD, qui mettait à disposition un de ses véhicules.

Ce véhicule sera en particulier utilisé par un groupe de bénévoles pour les navettes mises en place le vendredi pour rejoindre les commerces du village ou le marché mais aussi pour des sorties du club sénior.

En effet, l'acquisition de ce véhicule s'est faite grâce à la contribution de commerçants et entreprises locales qui ont financé les encarts publicitaires :

- **Matériel médical de La Wantzenau,**
- **Notaires de La Wantzenau,**
- **Fil de fer et Feuille de chou,**
- **Abondance Immobilière,**
- **la Ferme Clauss,**
- **Affinis Immobilier,**
- **Crédit Agricole Alsace Vosges,**
- **Aquarive / E.S.I. France,**
- **Koezle Paysage,**
- **Lienhardimmo,**
- **Alinea Courses express,**
- **Pompes funèbres Victor,**
- **Freytag Paysage,**
- **La cour de Honau,**
- **l'Ebouriffé,**
- **Combustibles VIX,**
- **Super U Josy Hoenheim.**

Qu'ils en soient tous remerciés !



Pia KIEFFER
Adjointe à la Solidarité,
à la Santé et au Bien-être

SCOUTS, TOUJOURS PRÊTS... À RENDRE SERVICE !

Les Pionniers Caravelles Scouts et Guides de La Wantzenau sont à la recherche de services à rendre aux habitants afin de financer et de mener à bien tous leurs projets.



Pionniers Caravelles
Scouts et Guides de La Wantzenau

RECHERCHE DE SERVICES

Pour financer nos projets tout au long de l'année

animations d'anniversaires, mariages, babysitting, dog-sitting, jardinage...

@pick.lawantz

Ils vous proposent des animations pour les anniversaires, les mariages, du baby-sitting, du dog-sitting, des travaux de jardinage,....

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter, par mail à : pick.lawantz@gmail.com ou par téléphone au 06 11 33 90 11 ou 07 67 16 04 53

MERCREDI 1^{ER} MARS 2023 CLUB DE BASKET DE 14h À 16h SIG TOUR 2K23 !

ÉVÈNEMENT

Le bailleur social Habitat de l'III organise la venue les joueuses professionnelles de la SIG qui viendront animer des ateliers techniques pour les jeunes licenciés du club de Basket de La Wantzenau.

Un merveilleux moment de rencontre et d'échange avec des pros !



SAMEDI 25 FÉVRIER 2023 RAMASSAGE VIEUX PAPIERS

La Section Basket de La Wantzenau organise une collecte de vieux papiers, **samedi 25 février à partir de 14h** dans les rues de La Wantzenau. Merci de déposer vos paquets bien ficelés, devant votre domicile, dès le matin et de les couvrir en cas de pluie. Des bennes seront installées près de la gare.

MERCREDI DE 14h à 15h sur rendez-vous À PARTIR DU 15 FÉVRIER

NOUVEAU

PERMANENCE SOLIDARITÉ

Pia KIEFFER, adjointe en charge de la Solidarité, de la Santé et du Bien-être, vous propose des permanences pour aborder toutes les problématiques liées à la solidarité (*social, aides, logements aidés, etc.*).

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ



Les délais de rendez-vous pour la saisie d'une demande de passeport ou de carte nationale d'identité se rallongent à la mairie de La Wantzenau.



Sur les 514 communes du Département seules 34 sont équipées pour la délivrance de titres sécurisés, amenant nos services communaux à traiter pour 70% des demandes extérieures au village.

Le planning de rendez-vous est déjà complet jusqu'au mois d'OCTOBRE 2023.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal de La Wantzenau le **mercredi 15 mars 2023 à 20h** en Mairie.

PERMANENCES DES ADJOINTS AU MAIRE

Les adjoints au Maire vous accueillent les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous au 03 88 59 22 59.

9 février 2023 - Mme Marianne BOUDAUD

adjointe en charge de la culture, de la communication et de la démocratie locale

16 février et 6 avril 2023 - Mme Pia KIEFFER

adjointe en charge de la Solidarité, de la Santé et du Bien-être

23 février 2023 - M. Roger BODÉ

adjoint en charge des finances

2 mars 2023 - M. Camille MEYER

adjoint en charge de l'Urbanisme, des Travaux et des Mobilités

9 mars 2023 - Mme Alexandra WAGNER

adjointe en charge de la Jeunesse

16 mars 2023 - M. Alain HERRMANN

adjoint en charge des Associations et de la Vie économique

23 mars 2023 - M. François VIX

adjoint en charge de l'Environnement et de la Préservation des espaces naturels

30 mars 2023 - Mme Katia BOSSUYT

adjointe en charge des Affaires scolaires, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Famille

DROITS À LA PAROLE

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

Esprit Village

C'est une équipe toujours soudée au service de projets utiles au développement de notre commune et rassemblée autour des valeurs de l'« esprit village » qui aborde avec enthousiasme cette nouvelle année du mandat.

Nous sommes parfaitement lucides sur les difficultés qui nous attendent notamment au regard de la crise énergétique dont le coût va s'ajouter à la charge de la dette laissée en héritage et contraindre nos marges budgétaires. Mais nous sommes tout aussi convaincus qu'ensemble, avec la solidarité et la résilience dont nous avons tous fait preuve depuis le début de ce mandat face aux crises successives, nous surmonterons ces nouveaux défis pour aller de l'avant au bénéfice de notre village.

Il serait évidemment plus facile de prôner l'immobilisme ou le renoncement, mais notre volonté de construire le village de demain, à la fois profondément enraciné dans ses valeurs et tournée vers l'innovation, est absolument intacte. Victor HUGO a écrit « la volonté, c'est le clou auquel on accroche son projet pour l'avoir toujours devant les yeux. »

Le projet pour lequel nous avons été élus, nous l'avons depuis les premiers jours de notre campagne et le clou de notre volonté de servir notre village est bien enfoncé !

Groupe majoritaire « Esprit Village »

M. KANNENGIESER, C. MEYER, P. KIEFFER, A. HERRMANN, K. BOSSUYT, F. VIX, M. BOUDAUD, R. BODÉ, A. WAGNER, A. EBEL, C. STROH, S. HECKEL, M-L. PICARD, L. ADAM, C. BONN, B. WEIBLÉ, S. BEINERT, C. ADAM, A. JACQUENET, L. NEFF, A. RAVIZZI, E. DE PRAT, F. MONNEAUX-GADROY

La Wantzenau de demain

Tout d'abord, nous vous présentons nos vœux pour une belle année 2023.

Lors du dernier Conseil, le projet d'un pôle santé a été présenté. Sans vouloir aborder ici la pertinence ou non de se doter d'un nouveau pôle santé (nous pensions déjà en avoir un...) nous regrettons que ce projet n'est pas été vraiment débattu.

En effet, nous ne sommes pas d'accord globalement avec la reconversion des anciennes écoles.

« Un petit village dans le grand village » pour reprendre l'expression de Madame le Maire. Un petit village sans logement, sans habitant, un petit village-fantôme sur une carte postale enchantée qui ne respecte ni l'esprit du PLU, ni les dispositions de la Loi SRU.

Mais peut-on encore parler de respect quand le permis de construire du « Cœur de village » avait déjà été signé et affiché avant la réunion de la commission destinée à l'instruire. Les Wantzenauviens apprécieront cette parodie qui laisse peu de place à la discussion mais qui coûte la bagatelle de 5 millions d'euros d'argent public...

La Wantzenau au coeur

Aurelie LYAUTEY, Françoise BOISSIÈRE,
Sandra TOURNIER et Patrick DEPYL

Martial SCHILLINGER et Nicolas REPP

LES ÉMOTIONS SE DÉCLINENT À LA WANTZENAU



Fête des Oies de la Saint-Martin



Commémoration de la Cérémonie du 11 Novembre



Inauguration du Village de Noël 2022



Fête de Noël des Aînés



Atelier "Enregistre une histoire en musique"



Spectacle "Lignes de fuite"



Saint-Nicolas à l'école



Cérémonie des Voeux 2023

FESTIVAL CULTUREL IRLANDAIS

CONCERT

**Harmonie Municipale La Wantzenau
& Harmonie Municipale Kilstett**

DIMANCHE 5 MARS 2023
à 16h00
au Fil d'Eau



entrée libre - plateau
Petite restauration sur place



facebook.com/wantzenau